

SOMMAIRE

1.	OBJET	2
2.	OBJECTIFS	2
3.	PERSONNES CONCERNEES	2
4.	METHODOLOGIE.....	2
5.	RECOMMANDATION.....	4

ANNEXE 1 : Fiche Port du Masque

ANNEXE 2 : Fiche Hygiène des Mains

ANNEXE 3 : Fiche Gestes Barrières

ANNEXE 4 : Fiche Habillage/Déshabillage EPI

1		Nom	Dirigeant Secteur Santé	Cellule de Crise	Direction	Dirigeant Secteur Santé	Personnel Concerné
		Signature					
		Date	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020
Version	Objet de la révision		Rédaction	Validation	Approbation	Diffusion	Application

1. OBJET :

Cette procédure doit permettre à l'ensemble des personnels du secteur Santé d'assurer la réalisation, en toute sécurité, des missions qui leur incombent.

2. OBJECTIF :

- Prévenir, et traiter toute propagation du coronavirus,
- Permettre la gestion de l'ensemble du linge sale en toute sécurité pour les personnes qui le manipulent.
- Adopter des mesures communes.

3. PERSONNES CONCERNEES :

Cette procédure s'applique à tout le personnel du LHSS

4. METHODOLOGIE :

De façon générale, le linge (draps, serviettes) est changé une fois par semaine, le mardi matin.

Ponctuellement, dans le cas d'un bénéficiaire dépendant, le change de la literie doit être réalisé par les salariés.

Le linge des bénéficiaires est lavé par les personnes elles-mêmes à la laverie de la résidence. Toutefois les bénéficiaires dépendants peuvent faire appel aux soignants pour procéder au lavage de leurs vêtements.

- De manière générale, l'ensemble du personnel porte une tenue dédiée à leur poste de travail (bas, haut, blouse et chaussures).

Ramassage du linge chez les bénéficiaires autonomes (draps et serviettes)

- La manipulation de linge sale doit se faire délicatement en prenant soin de ne pas le secouer ni le coller contre soi. Le personnel s'assurera de porter une surblouse à usage unique, des gants à usage unique et un masque chirurgical.
- Il s'effectue à 2 soignants, un qui manipulera le linge propre et l'autre le linge sale.
- Se munir du chariot de linge sale, du chariot de linge propre et d'une poubelle à DAOM.
- Demander aux bénéficiaires autonomes de porter un masque chirurgical et de mettre le linge sale directement dans les sacs correspondants.
- En fin de ramassage de linge, jeter les EPI à usage unique dans la poubelle prévue à cet effet.
- Procéder à un lavage des mains.

Ramassage du linge chez un bénéficiaire dépendant (draps et serviettes) :

- Cette opération doit être effectuée dans un temps dédié distinct du ramassage du linge des personnes autonomes.
- Port du masque FFP2, de lunettes, d'une surblouse UU et de gants UU.
- Effectuer le change du linge et la réfection du lit en respectant la distance de sécurité de minimum 1 mètre avec le bénéficiaire.
- Le linge sale est déposé dans le chariot de linge sale
- En fin de changement de linge, jeter les EPI à usage unique dans la poubelle prévue à cet effet.
- Procéder au lavage des mains.

Entretien du linge sale des bénéficiaires (vêtements) uniquement lorsqu'ils sont dépendants :

- Le port d'un masque chirurgical, d'un tablier UU et de gants UU est obligatoire.
- Prélever le sac hydrosoluble contenant les vêtements, le nouer et disposer un nouveau sac dans la corbeille.
-
- Se rendre directement à la laverie et mettre le sac hydrosoluble contenant le linge dans la machine à laver.
- Choisir un programme d'au moins 60° durant 30 minutes minimum.
- Procéder à un lavage des mains après avoir jeté la blouse et les gants.

5 – RECOMMANDATIONS :

Pour l'application de cette procédure, veuillez-vous référer aux fiches fournies en annexe.